



Conseil de la Vie Associative

Réunion de bureau du 28 janvier 2016

Maison des Associations

Participants

Membres du CVA présents : liste jointe

Elus / services mairie :

- Sophie Simonnet (Maire adjoint en charge de la vie associative)
- Céline Robert (Directrice de la Proximité)
- David Osmont (Responsable MDA)
- Cécile Chenebault (Assistante responsable MDA)

Ordre du jour de la réunion :

- Introduction par Sophie Simonnet
- Fonctionnement du bureau
- Validation du compte-rendu plénière CVA
- Validation des axes de travail 2016
- Place et rôle de S3A
- Prochain bureau

- Introduction par Sophie Simonnet

L'élue remercie les associations présentes de leur engagement au CVA et au bureau. Elle tient à rappeler la sincérité de sa démarche et du véritable partenariat souhaité entre la Ville et les associations, suite à la réception de mails dénonçant l'instrumentalisation politique des associations.

Les associations présentes expriment à leur tour leur indépendance et leur engagement propre en connaissance de cause des attentes de la Ville. Elles rappellent qu'elles souhaitent être acteurs de ce qui se passe dans la société.

➤ Fonctionnement du bureau

Sophie Simonnet rappelle que le bureau a pour rôle de susciter, impulser et coordonner les objectifs du CVA. Il s'agit de définir les axes de travail et les échéances à prendre en compte. C'est lui qui définit l'ordre du jour des réunions et pourra proposer de créer des commissions thématiques en vue d'une information réciproque et de co-construction.

L'élue redit la nécessité de communiquer sur cette instance lors de prochaines échéances (environ un an) afin de montrer le rôle du CVA : Caen Mag, Radio...

Il est proposé de désigner un secrétaire de séance : Anne-Marie Weil de l'Association ADADA est retenue.

➤ Validation du Compte-rendu de la plénière du 15 décembre 2015

➤ Axes de travail 2016

1. "Place aux assos" : 3 septembre 2016

Un groupe de travail est constitué avec les associations suivantes, ainsi que celles ayant participé à l'organisation de l'évènement en 2015 et se réunira le 1^{er} mars à 18h à la MDA :

- Banque alimentaire
- Sid'accueil
- Solidarité anorexie boulimie
- Rail Miniature
- A petits pas
- Rock n'go
- CREPAN
- ADADA
- Blaudes et Coëffes
- UDAF

Il est proposé de travailler autour des thématiques suivantes, en lien avec Matthieu Gasser (Service de la Vie Associative) qui coordonne la manifestation. L'édition 2016 devrait avoir sensiblement la même configuration qu'en 2015 sauf pour la place du Théâtre et se dérouler en même temps que la fin d'éclats de rue :

- a. Organisation générale de la manifestation
- b. Convivialité
- c. Animation

2. Animation de la MDA

La MDA devient un service à part entière au sein de la Ville et a un véritable rôle de référent. Le souhait est d'en faire un lieu convivial et d'y mettre en place une véritable animation. Il s'agit de réfléchir aux différents temps forts tel que la journée des assos le 24 septembre, la programmation de la MDA, le fait associatif...

Un groupe de travail est constitué afin de poser cette réflexion et se tiendra le 15 mars à 18h à la MDA avec David Osmont, responsable MDA :

- Ligue de l'enseignement
- ADADA
- Démosthène
- Rail Miniature
- Relais scolaire
- Association Familiale Catholique
- Zones d'ondes

3. Conseil d'usagers de la MDA

La question d'un conseil d'usagers et d'un espace commun et convivial de réflexion sur des thématiques telles que l'Hôtel des associations a été évoquée. Il paraît moins urgent de travailler sur cette thématique, qui pourra être abordée en septembre/octobre, une fois les grandes échéances passées.

4. Connaissance de la Collectivité

Il est proposé de donner des outils aux associations membres du CVA afin de mieux comprendre les rouages de l'administration, pour que celles-ci puissent être des interlocuteurs privilégiés entre la Ville et les associations.

5. L'observatoire de la Vie Associative

Cette démarche va être lancée afin de mieux connaître les associations sur le territoire caennais en s'appuyant sur la diffusion d'un questionnaire. Pour cela, un service civique va être recruté pendant environ 9 mois pour travailler sur cette question spécifique au sein de la MDA.

Le CVA va être impliqué dans cette démarche notamment en terme de diffusion auprès des associations caennaises.

Sophie Simonnet explique qu'il s'agit d'un outil de réflexion sur la question de la place des associations au sein de la vie politique et citoyenne.

L'observatoire permettra ainsi de vérifier certaines hypothèses posées en amont ou de comparer ces données avec d'autres villes ou au niveau national. Celui-ci s'appuie sur un questionnaire créé par le réseau national des MDA mais pourra être complété selon les thématiques à aborder.

A cet effet, la question des locaux est posée comme axe de travail. Sophie Simonnet précise qu'un travail est actuellement en cours au sein de la Ville notamment en lien avec l'Hôtel des Associations, qui se situera dans le quartier de la Guérinière et ne verra pas le jour avant l'été 2018. Mais les axes de travail restent ouverts.

La question de la légitimité du CVA est abordée. Certains regrettent le manque d'associations sportives ou la présence faible du nombre d'associations. L'élue précise qu'il s'agit de lui donner sa signification en montrant son efficacité et qu'il s'agit d'un organe vivant ayant un vrai rôle d'ambassadeur.

➤ Place et rôle de S3A

S3A est une association qui a pour but d'aider les associations. En 2015, elle a aidé la Ville en tant que tiers dans le cadre du CVA afin de faciliter le dialogue entre la Ville et les associations.

En parallèle de la rédaction d'une convention pluriannuelle avec cette association, la Ville propose de continuer à faire intervenir S3A pour animer le CVA. Certains expriment leur réticence quant à faire appel à un tiers méconnu et craignent un manque de pluralité de la Collectivité. L'élue précise que la ville travaille avec toutes les associations d'accompagnement associatif, mais que celle-ci est plus spécialisée dans ce domaine et qu'elle intervient dans la formation des conseillers de quartiers.

Certaines associations du bureau reconnaissent sa nécessité sur les plénières mais pas sur les réunions de bureau. Un vote à main levée est organisé sur la nécessité de mentionner dans la convention l'accompagnement du CVA par S3A :

Pour : 14

Abstention : 4

Contre : 1

(17 associations présentes + 2 conseillers municipaux)

➤ Prochain bureau

La date du prochain bureau reste à définir mais celui-ci se tiendra avant l'été.

Il est proposé de mettre à l'ordre du jour les relations entre les différentes instances
Ville : conseils de quartiers/conseils de quartiers citoyens/CVA et leur définition.